



Genève, le 14 avril 2008

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Robert Hensler présidera la future société anonyme PALEXPO

Palexpo s'adapte pour affronter la concurrence mondiale toujours plus forte. La création d'une société anonyme, résultat de la fusion des fondations du Palais des Expositions, Halle 6 et Orgexpo, lui donnera les instruments et la marge de manœuvre nécessaires. Cette SA, dont l'Etat restera toujours l'actionnaire majoritaire, intégrera dans son capital des partenaires privés. Le Chancelier d'Etat Robert Hensler sera le premier président du conseil d'administration de la future SA. Il sera aussi chargé, au-delà de la durée de son mandat de Chancelier, du suivi du dossier TELECOM.

Le conseiller d'Etat François Longchamp, actuel président de la Fondation du Palais des Expositions, a présenté à la presse la nouvelle structure juridique. Votée à l'unanimité par le Grand Conseil en novembre 2007, cette nouvelle structure permettra de renforcer le partenariat entre l'Etat et certains privés, conjointement intéressés à la pérennité de Palexpo.

La création d'une SA ne change pas la mission de Palexpo : contribuer à la prospérité du canton et de la région. Les résultats de l'exercice 2007, présentés par le directeur général Claude Membrez, l'attestent. Geneva Palexpo a certes réalisé un bénéfice d'exploitation de 1,55 million de francs. Mais son véritable succès se mesure à l'aune des 500 millions de retombées économiques et aux 33 millions de retombées fiscales que son activité a générés.

L'année 2008 sera marquée par le processus de fusion des trois fondations. Le Conseil d'Etat a demandé au Chancelier d'Etat Robert Hensler de présider la nouvelle structure. Monsieur Robert Hensler restera en outre chargé du suivi du dossier de l'exposition TELECOM. Ces deux mandats se prolongeront au-delà du terme de son mandat de Chancelier d'Etat.

Au cours des prochaines années, la société anonyme devra notamment moderniser l'infrastructure de Palexpo afin de lui permettre de coller aux attentes d'une clientèle toujours plus exigeante. Claude Membrez, directeur général de Geneva Palexpo, a ainsi présenté le projet « Vision 20XX », qui dessine les prochains axes de développement. Il appartiendra à la nouvelle société anonyme de mener à bien ce projet et de garantir son financement. Les premiers travaux de modernisation du centre de congrès commenceront cet été.

Voir le dossier de presse complet sur www.ge.ch/dse.

Pour tout complément d'information :

M. François Longchamp, Conseiller d'Etat, ☎ 022 327 28 00.

M. Robert Hensler, Chancelier d'Etat, ☎ 022 327 22 00.

M. Claude Membrez, directeur général, Geneva Palexpo, ☎ 022 761 11 11.